

École et Vexin français

1960
1970

Quelques repères vers une école pour tous...

1881 et 1882, les lois Ferry affirment les principes de gratuité, de laïcité et d'obligation scolaire. La III^{ème} République doit travailler à l'unité nationale.

L'origine sociale détermine l'accès aux études. L'instruction primaire gratuite s'adresse aux enfants du peuple jusqu'à treize ans. Les études secondaires restent payantes et sont destinées aux enfants de l'élite.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la fréquentation scolaire s'est imposée dans les mœurs.

Après la Première Guerre mondiale, le système éducatif fait l'objet de critiques :

- l'exacerbation du sentiment national dans l'enseignement est remise en cause,
- le fait que l'origine sociale détermine l'accès aux études est dénoncé comme une injustice,
- l'évolution des sciences et des techniques nécessite de prévoir des formations spécifiques pour les enseignants.

1933, nouvelle étape dans la démocratisation : toutes les classes d'enseignement secondaire deviennent gratuites.

En théorie, l'enseignement secondaire devient accessible à toutes les couches de la société. En pratique, seule une minorité d'élèves des écoles primaires entrent au lycée, établissement d'État, situé au chef lieu du département.

Les programmes des écoles primaires supérieures, des lycées et collèges sont uniformisés.

1936, l'obligation de scolarité est prolongée jusqu'à 14 ans.

Jusqu'ici, le système éducatif mis en place par Jules Ferry est resté stable et plusieurs générations en ont bénéficié.

Dans les écoles rurales, les élèves sont accueillis le plus souvent dans une classe unique où sont réunis les différents niveaux d'enseignement.

Les monographies rédigées en 1899 par les instituteurs de Seine-et-Oise décrivent fort bien la mairie-école, bâtiment unique intégré au cœur des villages. La classe accueille, autour du poêle, les élèves disposés en rangées de tables à pupitres inclinés : c'était le temps des porte-plumes...

Ce schéma, solidement organisé par les lois de 1881-82, a surmonté les épreuves de l'Histoire en s'adaptant sans heurt notoire à l'évolution de la société. Mais, au lendemain du conflit de 1939-45, la brusque croissance démographique, l'essor économique et la définition de nouveaux besoins déclenchent, selon le terme convenu, une véritable explosion scolaire suivie d'une implosion affectant, dès 1960, les structures internes de l'Éducation nationale.

Cette exposition souligne l'essentiel des changements considérables intervenus dans le paysage scolaire du Vexin français dans les années 1960-1970.

Théméricourt, classe de Roland Vasseur
Collection Archives départementales, fonds Vasseur, CGVO.



École de Genainville, classe de Henry Naguet, 1895
Photo d. Patry, collection privée, droits réservés.



L'évolution des lois scolaires

De 1950 à 1965 : le tournant

Dans les années 1950, les premiers signes d'un renouveau apparaissent lentement.

La demande d'études prolongées grandit, tandis que la France vit une période de croissance économique. Les effectifs du secondaire doublent presque entre 1950 et 1956, mais en 1956 - 1957, seulement 12,3% d'enfants d'ouvriers entrent en 6ème.

Une nouvelle donnée : la demande sociale d'éducation

Le bouleversement économique, avec l'entrée de la France dans le système de concurrence internationale, appelle des formations générales autant que techniques pour répondre au besoin de main d'œuvre qualifiée.

En 1971-1972 plus de 75% des enfants d'une classe d'âge sont scolarisés dans le premier cycle d'enseignement général contre 47,6 % en 1959.

Les difficultés à mettre en place une réforme structurelle.

Pour répondre aux besoins émergents, des réformes sont nécessaires. Cependant, la concurrence demeure entre le primaire et le secondaire, freinant ainsi la réforme des structures. L'instauration de la Vème République en 1958 permet de débloquer la situation.

La démocratisation se manifeste par la création du cycle d'observation (décret Berthoin du 6 janvier 1959) qui admet tous les enfants sortant du CM2.

Cette réforme prolonge aussi l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. D'après les résultats obtenus, les élèves poursuivent un cycle d'observation vers un enseignement général court (CEG) ou vers un enseignement long (l'enseignement secondaire classique, moderne ou technique).

Enfin, le décret Fouchet (3 août 1963) créant les CES ouvre l'enseignement secondaire à tous les enfants issus du CM2.

Les classes de fin d'études primaires sont progressivement supprimées. L'explosion des effectifs qui suit va conduire à la construction de collèges en nombre, par l'État, selon des plans types, standardisés : 3500 établissements verront le jour entre 1966 et 1975.

Désormais, l'école primaire s'arrête au CM2. Cette réforme est appliquée lentement. L'extinction des classes de fin d'études s'achève à la fin des années soixante.



Marines, classe de Mme Alverny, CP/CE1, école de filles, 1964
J.-M. Alverny, collection privée, droits réservés.



Dans certains centres ruraux comme Magny-en-Vexin, on place, auprès des écoles primaires, des groupes d'observation dispersés (GOD), embryons des futurs collèges d'enseignement secondaire. Ces mesures contribuent à ouvrir l'enseignement secondaire à tous les enfants bien qu'il faille attendre le début des années 1970 pour que soient construits les collèges de Marines, puis de Magny-en-Vexin.

Jusqu'à cette date, les enfants du Vexin devaient se rendre dans les collèges des villes avoisinantes comme Pontoise, Meulan ou Mantes-la-Jolie...

Pour rejoindre leurs établissements, les enfants empruntent les autocars mis à disposition par les collectivités locales organisées en syndicats intercommunaux. Ainsi se développe un nouvel aspect des relations entre les villages et entre les écoles en particulier.

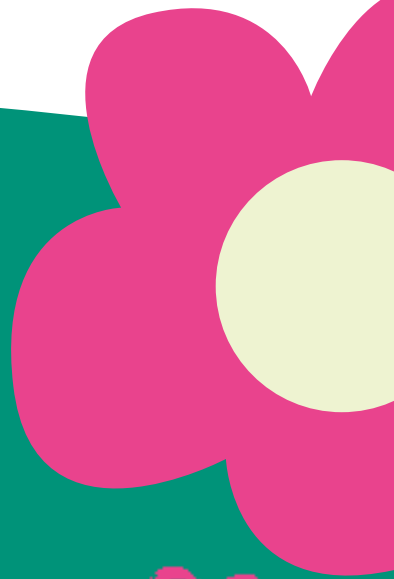
Ces diverses réformes aboutissent à la création du "collège unique". Au plan local, ces réformes ont une incidence directe sur le fonctionnement des écoles rurales. A l'issue du cours moyen, le départ des élèves vers le cycle d'observation supprime les sections de fin d'études où se préparait le certificat d'études. Il s'ensuit une perte d'effectifs qui va entraîner des regroupements pédagogiques intercommunaux et, à terme, la fermeture de quelques écoles à classe unique (Amenucourt, Banthelu, Hameau du Breuil à Saint-Clair-sur-Epte, Guiry-en-Vexin, Maudétour, Moussy, Théméricourt, Theuville ...)



Nucourt, classe de M. Jack, fin d'études, 1966-1967
J.-M. Alverny, collection privée, droits réservés.



Le Vexin français



Le Vexin français et la génération du baby-boom

L'explosion démographique de l'après-guerre est sensible dans l'augmentation de la population des villes proches du Vexin.

La comparaison entre les recensements de 1946 et 1962 en témoigne.
Pontoise : 11009/17640 ; Meulan : 3114/4340 ; Mantes-la-Jolie : 13181/18902.

On relève une progression analogue pour les bourgs importants.

Magny-en-Vexin : 1902/2489 ; Osny : 1516/2876 ; Marines : 1585/1927 ; Cergy : 1138/1806.

Les petites communes strictement agricoles restent à l'écart de cette croissance et conservent des statistiques stables.

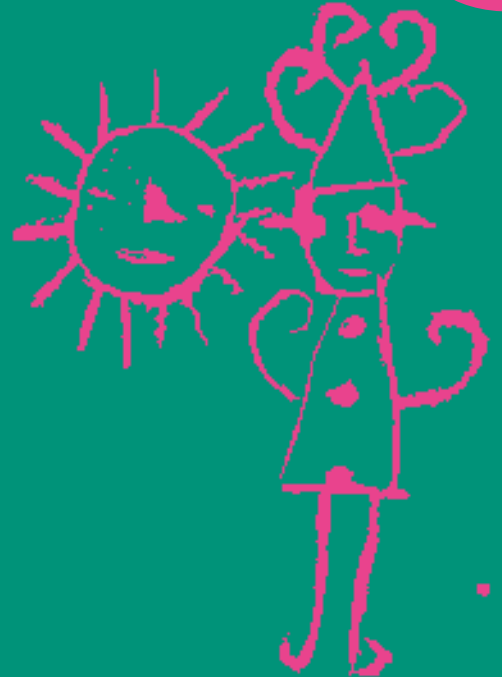
Avernes : 563/552 ; Genainville : 187/204 ; Maudétour : 111/128 ; Menouville : 81/61 ; Montreuil-sur-Epte 211/201 ; Moussy : 56/59 ; Théméricourt : 163/162.

En revanche, les communes proches des pôles industriels ou dotées de PME enregistrent une croissance très marquée.

Bray-et-Lû : 399/492 ;
La Roche-Guyon : 402/592 ;
Nucourt : 293/442 ;
Sagy : 373/540 ;
Seraincourt : 431/600 ;
Vigny 463/663 ;
Us 685/840.

Plusieurs municipalités répondent rapidement aux aspirations de la population en aménageant des lotissements comme à Frémainville, Genainville, Nucourt, Vigny...

Ce phénomène s'accroîtra à partir de 1970, suite à l'urbanisation massive de Cergy-Pontoise qui va générer une forte demande de logements en direction de la campagne vexinoise.



En 1960 le Vexin fait encore partie de la Seine-et-Oise.

Dans l'enquête prospective lancée par le Conseil Général de Seine-et-Oise, **on dénombre 49 écoles primaires dans le canton de Marines** (qui englobe le canton actuel de Vigny), dont 2 privées (1 à Cormeilles-en-Vexin, 1 à Vigny). L'ensemble de ces établissements représente 19 classes spéciales de garçons, 20 classes spéciales de filles et 38 classes mixtes dont 3 classes maternelles (2 à Marines et 1 à Chars).

Seraincourt, nouvelle école, cours moyen et fin d'études, classe de filles, 17 mars 1959
P. Rivière, collection privée, droits réservés.



Le paysage scolaire

Après guerre, le mobilier est désuet. Les locaux sont trop petits et les places manquent suite au baby-boom. La loi Barangé du 28 septembre 1951 crée une allocation scolaire, gérée par les conseils généraux sous la forme d'un fonds scolaire départemental destiné à la rénovation des locaux et du matériel d'enseignement.

Le mobilier ancien cède progressivement la place à des tables horizontales montées sur tubes métalliques, les murs se couvrent de planches didactiques et de cartes en relief. La plume disparaît pour laisser place au stylo-bille.

Du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1960, 24 classes sont construites dans le canton de Marines qui, à l'époque, compte 37 communes.



Les collectivités locales installent des locaux préfabriqués ou construisent des classes.

A Guiry-en-Vexin, une école neuve est solennellement inaugurée en 1954 pour remplacer un bâtiment exigü. On assiste à un spectaculaire renouvellement du parc scolaire.

Les bâtiments sont tous dotés de chauffage central et de sanitaires convenables, sans pour autant bénéficier de cantine scolaire... En circulant dans le périmètre du Parc naturel régional, on reconnaît facilement l'architecture répétitive des bâtiments : Avernes, Chars, Commeny, Condécourt, Frémainville, Genainville, Gécicourt, Jambville, Le Perchay, Magny-en-Vexin, Marines, Seraincourt, Us-Dampont, Vigny, Wy-dit-Joli-Village...

Pour compléter les fournitures obtenues grâce aux crédits Barangé, la coopérative scolaire prend en charge l'achat de petits matériels pédagogiques, de livres, etc. Parfois, les enseignants font appel à la récupération et les parents ne sont pas en reste pour fournir le nécessaire à l'école.

En dehors des bourgs importants, tels que Marines, Magny-en-Vexin ou Vigny, peu de villages comptent une classe maternelle, mais les premières constructions de classes enfantines font leur apparition à la fin des années soixante.

A Genainville, la nouvelle école est construite en 1971. Les locaux bénéficient d'un confort agréable : baies vitrées dispensant largement la lumière, chauffage central, lavabo avec eau chaude, eau froide, meubles modernes. Le chargé d'école, devenu directeur est responsable, à présent, de trois classes : enfantine (petite, moyenne et grande section), CP- CE1-CE2 et CM1-CM2.

La cantine scolaire est construite en 1974. D'autres communes, telles que Seraincourt, Nucourt suivront le même chemin.

Toutes les écoles du Vexin ne connaîtront pas cette destinée. Plusieurs d'entre-elles fermeront par manque d'effectifs.



Théméricourt, classe de Roland Vasseur
D. Patry, collection privée, droits réservés.



École de Genainville, classe de Daniel Patry, 1965
D. Patry, collection privée, droits réservés.



Nucourt, classe de M. Alverny, CM1/CM2, 1970-1971.
J-M. Alverny, collection privée, droits réservés.

Instituteurs et institutrices

Le problème du recrutement des maîtres se pose alors.

Il est plus facile à résoudre en primaire car la période de formation est moins longue. Les titulaires du brevet élémentaire d'enseignement primaire ou de la première partie du baccalauréat préparent le brevet supérieur de capacité qui donne la possibilité d'enseigner comme remplaçants. On embauche de jeunes étudiants ou bacheliers. Dans les cinq ans, ces instituteurs formés sur le terrain doivent passer le Certificat d'Aptitude Pédagogique pour être titularisés. Quant aux écoles normales, elles continuent d'assurer une formation complète après concours de recrutement.



Théméricourt, Roland Vasseur et ses élèves, en classe, Collection Archives départementales, fonds Vasseur, CGVO, photo M. Desjardins, droits réservés.



Repas des enseignants au foyer rural de Nucourt, Première Ronde cycliste, juin 1978 J-M. Alverny, collection privée, droits réservés.

Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance démographique s'accompagne d'une augmentation spectaculaire de la scolarisation : le défi est relevé. Durant cette période, 48 000 classes primaires, 17 750 classes secondaires et 7692 classes techniques sont mises en service.



On note l'arrivée massive de jeunes provinciaux, à l'accent ensoleillé, munis de leur brevet supérieur de capacité ou bacheliers et surtout bachelières : c'est le début de la féminisation de l'enseignement.

Ces jeunes gens, souvent issus de régions rurales peu industrielles, sont à la recherche de travail et répondent aux offres des zones plus productives. Ils sont immédiatement affectés comme remplaçants, sans autre disposition que leur bonne volonté et l'accueil que pouvaient leur réserver les collègues et les municipalités. Venu d'horizons divers, ce personnel, bientôt renforcé par des collègues rapatriés d'Afrique du Nord, fait preuve d'une remarquable faculté d'adaptation. Pour sortir de l'isolement, ils recherchent les contacts avec leurs collègues de même origine ou auprès des maîtres expérimentés.

En 1960 sur les 77 enseignants primaires des 37 communes du canton de Marines, 65 sont logés à l'école, parfois dans de bien mauvaises conditions. Les instituteurs ne restent pas facilement sur leur poste, les conditions matérielles étant parfois très difficiles. Cependant, la stabilité est favorisée par les "postes de ménages". L'institutrice se charge des petits (CP-CE), l'instituteur des grands (CM-fin d'études). Certaines activités restent spécifiques à l'un et à l'autre : le maître s'occupant par exemple de la gymnastique, la maîtresse de la couture.

De plus, dans bien des cas, le postulant devait s'engager à tenir le secrétariat de mairie, pour effectuer sa demande de poste. De par sa fonction, sa présence permanente au sein du village, son investissement, l'enseignant joue alors un rôle déterminant dans la vie locale.

Avec l'évolution des lois scolaires, les instituteurs perdent leurs grands élèves de 13 et 14 ans qui partent au collège. Pour certains, cela entraînera un changement dans leur carrière : ils prennent en charge les cours complémentaires et seront intégrés aux collèges. D'autres demandent leur mutation pour des directions d'écoles urbaines aux effectifs importants. Dès 1970, la place de l'enseignant dans le village change. Plus tard, avec la suppression progressive des logements de fonction, se confirmera la disparition de l'instituteur habitant dans le village.



Classe de Mme Alverny, activités sportives en extérieur à Nucourt, 1er trimestre 1973-1974

J-M. Alverny, collection privée, droits réservés.

Des avancées pédagogiques

Bien que le système éducatif n'ait pas cessé d'évoluer, la pédagogie reste largement inspirée par le modèle Jules Ferry jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

À l'école primaire, le cours magistral caractérise la classe, disposée en rangées de tables face au maître...

Un tournant est pourtant pris dès la fin de la Première Guerre mondiale, ce que l'on remarque dans les programmes de 1923.

L'école primaire, désormais préparatoire au secondaire, s'ouvre à des méthodes nouvelles.

Le maître n'est plus la seule ressource de l'élève. Ce dernier devient acteur de son apprentissage.

En 1945 les instructions officielles précisent que "L'apprentissage de l'observation n'est possible que si l'élève a un rôle actif".

En 1957 on peut y lire "c'est la chose étudiée qui détient la vérité... Le rôle du maître est capital dans sa discrétion".

De 1960 à 1970 ces évolutions pédagogiques entrent dans les faits à peu près partout en France.

La réussite pour tous, les questions d'égalité des chances et le problème de l'échec scolaire sont posés et resteront au centre des débats et de la recherche pédagogique.

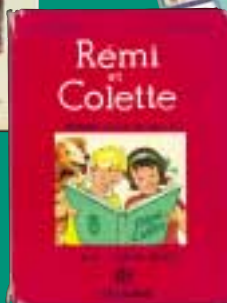
En 1969

- Les mathématiques modernes font leur entrée à l'école primaire.
- Le samedi après-midi est libéré car il doit permettre aux enseignants de se former. On passe alors de 30 heures à 27 heures en présence des élèves.
- La méthode de lecture globale est utilisée, parfois par des enseignants sans formation et sans expérience qui la maîtrisent difficilement, elle sera rapidement abandonnée au profit de méthodes mixtes.
- Les notes sont supprimées au bénéfice des lettres ABCDE, sans qu'il y ait obligation.
- La mixité devient obligatoire. Dans bien des villages, les filles et les garçons sont depuis longtemps élèves d'une même classe : compte tenu des faibles effectifs, un seul maître accueille l'ensemble des élèves dans une classe "unique", tandis que les écoles urbaines distinguaient écoles de filles et écoles de garçons.



Les maîtres s'organisent pour s'initier aux mathématiques modernes et se réunissent en groupe d'autoformation.

Des activités nouvelles se développent : correspondance interscolaire, sorties hors de l'école, imprimerie et journaux scolaires, voyages de fin d'année et premières classes de neige, relance de la Bibliothèque pédagogique et de la cinémathèque de Pontoise. Une initiation à l'anglais et à l'allemand est proposée de façon expérimentale dans quelques écoles, afin de préparer l'entrée des élèves au collège. Ceci témoigne de la vitalité de l'école rurale et de la personnalité des maîtres et maîtresses, attentifs à l'évolution des techniques, et parfois précurseurs dans la pédagogie (utilisation de la bande dessinée, de la télévision, de l'ordinateur ...)



Théméricourt, Roland Vasseur et ses élèves dans le jardin, Collection Archives départementales, fonds Vasseur, CGVO, dupli ARPE



Classe de Nucourt, prévention routière, vers 1973/74, J.-M. Alverny, collection privée, droits réservés.

La société

La société de consommation voit le jour.

Les premiers supermarchés font leur apparition – un centre Leclerc s'installe à Pontoise vers 1960 - les foyers s'équipent : réfrigérateur, téléviseur, le formica se répand... Sur les routes, la circulation se densifie, avec la constante augmentation du nombre des voitures, des vélomoteurs et des scooters.

Les pères des parents et des grands-parents sont contestés dans tous les domaines : familial, technique, culturel, social, éducatif...

En 1970, les enfants ont définitivement accès à la mode :

ils refusent de porter la blouse et sont vêtus de pulls Jacquard, "Clarks" et pantalons "patte d'éléphant" pour les filles comme pour les garçons. La tendance est, pour eux, aux cheveux longs. Les collants font leur apparition tout comme l'imperméable en plastique et le survêtement...

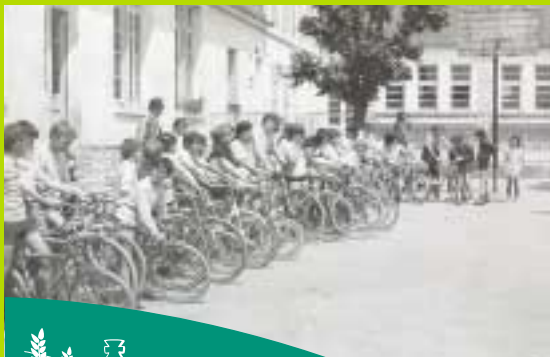
Les jeunes regardent le "théâtre de la jeunesse", émission de Claude Santelli. Ils admirent Zorro, Rintintin, Belle et Sébastien, Thierry la Fronde, et cherchent l'énigme de Belphegor.

Ils disposent d'une presse hebdomadaire spécialisée, Fripounet, Spirou, Le journal de Mickey, Pif, Ami-coop, Sylvain et Sylvette, Mandrake, Le fantôme, Pilote, Lisette.... Ils lisent la Bibliothèque Rose, Verte, Rouge et Or...

On reconnaît à l'enfant le droit de s'exprimer.

Dans la société et à l'école, le droit à la parole et le droit à la différence commencent à se manifester et font l'objet de revendications.

On vit encore dans l'optimisme de la croissance. Le monde du travail évolue et le secteur agricole diminue : la France ne compte plus que 20% d'agriculteurs en 1962.



Classe de Nucourt, sortie cycliste à Commeny, 1972-1973, USEP, J.-M. Alverny, collection privée, droits réservés.



Les jeunes habitants du Vexin suivent ces évolutions.

Peut-être un peu moins sollicités qu'en ville, ils grandissent avec leur temps. Ils ont des activités péri-scolaires : rencontres sportives USEP (tournois de foot, hockey sur gazon, judo, et ronde cycliste).

Inscrits dans les foyers ruraux, ils y découvrent le théâtre, la photo, la danse, l'informatique, ils apprennent à nager dans le bassin d'apprentissage mobile installé à Nucourt ou bien dans la piscine de Géricourt ...

Localement, l'exode rural amorcé est contenu grâce à l'extension de l'industrie automobile (Flins, Poissy) et aux constructions aéronautiques (SCAN-AEROSPATIALE, aux Mureaux). Ces activités entraînent un appel de main d'œuvre provinciale et étrangère (Afrique du Nord, péninsule ibérique...). Les emplois traditionnels disparaissent progressivement du fait de la mécanisation. Toutefois, subsistent des activités coopératives céréalières (Pontoise, Meulan, Aavernes...), ou laitières.

Théméricourt, classe de Roland Vasseur, spectacles et fêtes scolaires
Collection Archives départementales, fonds Vasseur, CGVO.



Classe de Nucourt, U.S.E.P., rencontre judo à Osny, 1973
J.-M. Alverny, collection privée, droits réservés.